


Abonnements assurances

Important : si vous souscrivez une assurance tout en étant abonné par un syndicat, vous devez impérativement nous fournir le justificatif de l'abonnement.

OFFRE DE RÉABONNEMENT 2018

 L'abonnement à la revue *Abeilles et Fleurs* court sur l'année civile, c'est-à-dire de janvier à décembre.

Oui, je souhaite m'abonner à la revue *Abeilles et Fleurs*, soit 11 numéros par an. Je complète le bon ci-dessous et je le renvoie avec mon chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'UNAF : 26, rue des Tournelles - 75004 Paris.

Mme Mlle M. NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Tél.

Je m'abonne pour un an, soit 11 numéros et 1 hors série 32,00 € TTC franco

Je m'abonne pour un an depuis l'étranger (TVA internationale N° IBAN: FR 76 1751 5900 0008 5235 6419 261, Identification Banque Code [BIC]: CEPA FRPP 751)* 42,00 € TTC franco


Je souhaite un relieur pour classer mes revues (22 numéros) 16,00 € + port 8,55 € TTC

Si je suis adhérent à un syndicat départemental, je contacte directement mon syndicat pour m'abonner.

(*) Joindre obligatoirement à votre règlement vos nom, prénom et adresse précise.



Abeilles et Fleurs

 **Date limite de l'abonnement à la revue et de la souscription à l'assurance pour l'année 2018 : 31 octobre 2018**



ASSUREZ VOS RUCHES

Offre réservée aux abonnés à la revue *Abeilles et Fleurs*

Oui, je souhaite assurer mes ruches. J'ai bien noté que l'assurance couvre la période à partir de la date de paiement jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. L'attestation d'assurance est à demander par mail à : souscription-dommagesentreprises.goc@groupama-oc.fr Aucune facture n'est établie sauf demande expresse à l'UNAF. J'établis UN SEUL CHÈQUE (abonnement + assurance) bancaire ou postal à l'ordre de l'UNAF et je le renvoie avec le coupon rempli à : UNAF - 26, rue des Tournelles - 75004 Paris.

Voici les options que je retiens :

FORMULE 1

Responsabilité civile et protection juridique :

0,08 € x ruche(s) et/ou ruchette(s)

= €

FORMULE 2

Formule 1 + incendie + catastrophes naturelles :

0,44 € x ruche(s) = €

0,29 € x ruchette(s) = €

FORMULE 3A

Multirisques : formule 2 + explosions + fumées + attentats + foudre + chutes d'aéronefs + tempête + grêle + poids de la neige + transport de ruches + inondations + catastrophes naturelles + vandalisme + vol (franchise = 10 % du sinistre avec un minimum de 200 € applicable pour vols, détériorations et actes de vandalisme) :

1,35 € x ruche(s) = €

0,84 € x ruchette(s) = €

FORMULE 3B

Multirisques : formule 2 + explosions + fumées + attentats + foudre + chutes d'aéronefs + tempête + grêle + poids de la neige + transport de ruches + inondations + catastrophes naturelles + vandalisme + vol (franchise = 10 % du sinistre avec un minimum de 200 € applicable pour vols, détériorations et actes de vandalisme) :

2,20 € x ruche(s) = €

1,52 € x ruchette(s) = €

Les formules 3A et 3B couvrent les mêmes risques, mais la formule 3B offre un meilleur remboursement à la ruche et à la ruchette.

Redevance Eco-Emballages* : 0,04 € x ruche(s) = €

Emplacement rucher :

Si plusieurs ruchers, indiquer le n° du département :

ADHÉREZ À L'UNAF

Ouverture de l'adhésion à l'UNAF aux SYNDICATS et ASSOCIATIONS APICOLES, aux ASSOCIATIONS AYANT UN INTÉRÊT POUR L'ABEILLE OU L'APICULTURE et aux APICULTEURS INDIVIDUELS dans les départements où il n'y a pas encore de syndicats affiliés à l'UNAF. Pour davantage de précisions, contactez l'UNAF au 01 48 87 47 15.

ADHÉREZ À NOTRE

Commission Nationale Technico-Economique Scientifique Apicole



Oui, je souhaite adhérer à la Commission Nationale Technico-Economique Scientifique Apicole. Je complète ce formulaire que j'envoie avec mon chèque à l'ordre de la CNTESA : 26, rue des Tournelles - 75004 Paris.

Année 2018

NOM¹ : Prénom¹ :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. E-mail² :

Adhésion à la CNTESA :

• Nombre de ruches³ : 25 € TTC franco

• Association, syndicat 50 € TTC franco

Signature :

(1) Nom du responsable, s'il s'agit d'associations, syndicats ou collectivités.

(2) Indispensable pour recevoir, échanger des informations, invitations et autres, en temps réel.

(3) Indispensable pour déterminer votre collège d'appartenance au sein de l'association.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01 48 87 47 15.